

# **Identité régionale et tiers partis : le cas de la Beauce, du Ralliement créditiste à l'Action démocratique du Québec, 1970-2003**

Guillaume Breault-Duncan

## **Résumé**

*La région de la Beauce constitue un cadre extraordinairement intéressant pour étudier plus à fond le phénomène des tiers partis québécois, surtout en raison de la vitalité et de la popularité de ces formations politiques dans la région. Comment s'articule le phénomène dans le système partisan de cette région? En mettant en relief l'analyse qualitative – basée principalement sur les programmes des tiers partis – et quantitative – basée sur les Rapports des résultats officiels du scrutin du Directeur général des élections du Québec –, il en ressort de l'article que le système partisan beauceron s'organise clairement autour d'un rapport, souvent conflictuel, face à l'État québécois. En fonction de l'importance de la question nationale, les tiers partis « de droite protestataire » apparaissent clairement comme des véhicules privilégiés par les électeurs beaucerons pour affirmer leur identité, une identité régionale forte et distincte à plusieurs égards. En adoptant une démarche historique pour donner une perspective dans le temps au phénomène, nous avons voulu examiner cette question dans le cadre des élections provinciales de 1970 à 2003.*

## **Introduction**

De manière générale, l'électorat québécois conçoit le spectre des options politiques de façon binaire. Or, la réalité est plus complexe. L'électeur québécois a fait et fait toujours face à une grande diversité d'options politiques qui échappent au cadre étroit du choix dichotomique. Cette vision dualiste de la politique québécoise est intimement liée à la montée du Parti québécois (PQ) depuis 1970 et, avec elle, du paradigme électoral orienté autour des enjeux posés par la question nationale et la question linguistique<sup>1</sup>. À notre avis, cette complexité – négligée – des

choix politiques des Québécois et Québécoises mérite d'être examinée minutieusement et c'est à travers une analyse du phénomène des tiers partis que cet examen s'impose. En effet, alors que ces formations politiques de gauche, de droite ou centristes animent l'échiquier politique québécois depuis plus de 70 ans, les tiers partis demeurent relativement méconnus. C'est à compter des années 1930 que les deux grands partis issus de la Confédération – le Parti libéral du Québec (PLQ) et le Parti conservateur (PC) – voient leur hégémonie remise en question pour la première fois avec la création de l'Action libérale nationale (ALN) de Paul Gouin en 1935<sup>2</sup>. Par la suite, l'ALN fusionne avec le Parti conservateur de Maurice Duplessis pour créer l'Union nationale (UN), qui devient une formation politique majeure pendant une génération. La période allant de la création de l'ALN (1935) à la première participation électorale du Parti québécois (1970) a vu naître (et mourir) plusieurs tiers partis qui ont pourtant marqués la vie politique québécoise; pensons au Bloc populaire (BP) ou au Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), par exemple. Ces tiers partis ont été actifs à l'intérieur d'une période de dualisme électoral d'une trentaine d'années entre le PLQ et l'UN.

La Beauce, « royaume de la PME (petite et moyenne entreprise) » constitue un cadre extrêmement intéressant pour étudier ce phénomène électoral qui, jusqu'à maintenant, a surtout été analysé dans des ensembles vastes (Canada, Québec) et très peu à l'échelle régionale<sup>3</sup>. Ainsi, le défi était pour nous de comprendre comment s'articule le phénomène des tiers partis québécois dans le système partisan<sup>4</sup> en Beauce, de l'élection provinciale du 29 avril 1970 à celle du 14 avril 2003. Nous avons choisi de commencer notre étude avec l'élection de 1970, puisqu'une extraordinaire diversité électorale se manifeste lors de ce scrutin et parce que cette élection représentera un réalignement vers le dualisme électoral PLQ/PQ. Notre propos se divisera en trois parties: d'abord, une rapide présentation de la région de la Beauce afin de brosser un portrait rapide de ses principaux traits identitaires; ensuite, une esquisse des grandes tendances du vote en Beauce pour la période 1970-2003; finalement, un panorama de l'idéologie des tiers partis populaires en Beauce durant cette période<sup>5</sup>.

## **Présentation de la Beauce**

La Beauce est un territoire où s'est développée et où existe toujours une identité régionale forte. Les Beaucerons ont été appelés, très tôt dans leur histoire, à développer leur sens de l'initiative et leur débrouillardise à cause de l'isolement de la région, reliée à Québec par la route Justinienne,

chemin longtemps jugé « impraticable » et « mal entretenu »<sup>6</sup>. C'est le cas d'autres régions du Québec qui, contrairement à la Beauce, sont très éloignées des grands centres urbains que constituent Québec et Montréal. Nous pouvons penser à l'Abitibi, au Saguenay-Lac-St-Jean ou encore à la Gaspésie.

L'indépendance d'esprit de ceux qu'on a appelés les « Jarrets noirs » constitue une composante majeure de l'identité régionale beauceronne. Cette indépendance d'esprit prenait parfois la forme d'une résistance, voire carrément d'une défiance aux autorités. En effet, cette attitude s'est exprimée de façon particulièrement vigoureuse lors de certains épisodes de l'histoire régionale : invasion américaine de 1775, « guerre des éteignoirs », les conscriptions, etc. En 1775, les Beaucerons, nouvellement sujets britanniques, réservèrent un accueil des plus chaleureux aux soldats américains de Benedict Arnold, venus prendre Québec ; ils portèrent secours aux soldats affamés et épuisés par un portage catastrophique, en hébergèrent un bon nombre et en profitèrent même pour faire des affaires avec les voisins du sud<sup>7</sup>. Inutile de préciser que cette loyauté timorée envers la couronne britannique n'avait rien pour plaire aux autorités. L'épisode de la « guerre des éteignoirs », au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, illustre également la défiance des Beaucerons vis-à-vis des autorités. La révolte fut théâtrale dans les campagnes<sup>8</sup>, notamment en Beauce, alors que le gouvernement tentait d'imposer de nouvelles taxes et d'augmenter la fréquentation scolaire (ce qui privait plusieurs familles d'une main-d'œuvre jugée nécessaire). Ces épisodes jalonnent la relation entre les Beaucerons et le pouvoir politique, l'État pour ainsi dire, jusqu'à la période qui nous intéresse.

Au cours des dernières décennies, la construction identitaire régionale a été associée au « miracle beauceron » et aux caractéristiques économiques qui en découlent : plein emploi, priorité à l'embauche locale, fort sentiment d'appartenance du travailleur à l'entreprise, proximité sociale entre employeurs et employés, etc.<sup>9</sup> Ce qu'on appelle le « miracle beauceron » est le processus de restructuration économique rapide et fructueux opéré dans cette région semi-rurale qui est passée, en quelques années, d'une économie fortement axée sur l'agriculture à une économie d'entrepreneurship, pépinière de PME exportatrices. Les mutations de l'économie de la Beauce ont même amené des comparaisons entre le « miracle beauceron » et les modèles allemand, japonais et coréen.

Cette constellation de facteurs et de composantes identitaires – indépendance d'esprit par rapport aux autorités étatiques, régionalisme, entrepreneurship, liens socio-économiques entre employeurs et employés

– fait en sorte que la Beauce constitue un terrain d'enquête des plus intéressants pour analyser la question des tiers partis québécois à l'échelle régionale. C'est l'exercice que nous allons faire en procédant à l'examen des grandes tendances du vote en Beauce, de 1970 à 2003.

### **Les grandes tendances du vote**

Afin de bien cerner les rouages et les articulations du phénomène des tiers partis dans l'espace partisan en Beauce lors des élections provinciales de 1970 à 2003, il importe d'être au fait des grandes tendances du vote au Québec de façon générale. À cet égard, la Beauce se distingue de l'ensemble du Québec par l'appui significatif et récurrent qu'elle a accordé aux tiers partis au cours de la période étudiée (voir tableau 1 en annexe). De surcroît, ce support important aux tiers partis québécois s'est effectué dans le contexte de la montée d'une rivalité électorale entre le Parti québécois (PQ) et le Parti libéral du Québec (PLQ) à l'échelle québécoise. Cette dualité, orientée autour de la question nationale, fait face à des résistances en Beauce.

D'abord, pour l'ensemble du Québec, deux grandes tendances se dessinent pour la période 1970 à 2003 (voir tableau 1 en annexe). La première est la prédominance du PLQ. En effet, le PLQ forme le gouvernement à cinq reprises en neuf élections générales tenues au courant de la période. De plus, les libéraux remportent le vote populaire à six reprises (en 1998, les libéraux de Jean Charest récoltent plus de voix que les péquistes, mais ne forment pas le gouvernement). Au passage, il est intéressant de noter que le PLQ jouit d'un plancher d'appuis très élevé (40 % pendant toute la période, sauf en 1976), ce qui fait de son vote un vote des plus constants. La deuxième grande tendance du vote au Québec réside dans le dualisme électoral dont nous avons parlé plus tôt. De 1970 à 2003, seuls le PLQ et le PQ ont été appelés à former le gouvernement, ce qui revient à constater une relative faiblesse des tiers partis.

Ensuite, l'étude des résultats électoraux à l'échelle de la Beauce illustre la vitalité des tiers partis dans cette région en regard de l'appui populaire (voir tableau 2 en annexe). Effectivement, en neuf élections générales, un tiers parti arrive bon premier à trois reprises dans la région au chapitre des voix, soit le Ralliement créditiste (RC) en 1970, le Parti national populaire (PNP) en 1976 et l'Action démocratique du Québec (ADQ) en 2003. Mentionnons la performance des créditistes, en 1973, qui terminent au deuxième rang avec 33 % des voix beauceronnes alors que le parti ne recueille que 10 % dans l'ensemble du Québec lors du même scrutin. La comparaison des tendances du vote au Québec et en

Beauce nous démontre que les électeurs beaucerons appuient plus fortement les tiers partis que l'ensemble des électeurs québécois, et ce, que ces tiers partis soient vigoureux à l'échelle provinciale ou qu'ils recueillent un appui plutôt marginal.

Enfin, la force et la récurrence des tiers partis lors des élections québécoises en territoire beauceron trouvent écho dans l'élection des députés issus de ces formations politiques (voir tableau 3 en annexe). Ainsi, nous avons distingué les députés élus sous la bannière de «grands partis» de ceux élus sous la bannière de tiers partis pour constater que, depuis 1970, l'élection de députés issus de tiers partis politiques est cinq fois plus importante en Beauce que dans l'ensemble de la province<sup>10</sup>.

Ces grandes tendances du vote suggèrent que les Beaucerons sont, au point de vue électoral, à la recherche d'une troisième voie qui s'écarte du dualisme qui caractérise la politique au Québec depuis plus de 35 ans. À cet effet, d'autres aspects de la culture politique régionale sont révélateurs pour comprendre les articulations du phénomène dans cette région québécoise.

### La question nationale

Compte tenu de l'importance capitale, voire hégémonique, qu'a prise la question de l'avenir du Québec au sein de la fédération canadienne au courant de notre période d'étude, l'examen du comportement des Beaucerons par rapport à la question nationale est particulièrement digne d'intérêt. Sur ce point, l'électorat de la Beauce semble encore une fois faire bande à part.

En mettant en relief les résultats des trois référendums portant sur l'avenir du Québec, au courant de la période (1980, 1992<sup>11</sup> et 1995), avec les estimations des votes référendaires par groupe linguistique de Pierre Drouilly, on constate que les électeurs beaucerons comptent parmi les francophones les plus fédéralistes du Québec (voir tableau 4 en annexe)<sup>12</sup>. Les chiffres de Drouilly prennent une force considérable quand on sait à quel point la Beauce est une région qui présente des caractéristiques socioculturelles homogènes et quand on sait que les auteurs en sciences politiques placent la langue comme premier facteur structurant du vote au Québec<sup>13</sup>. Or, un autre facteur nous semble révélateur de l'attitude des électeurs de la région en regard de la question nationale : la participation électorale. Intéressant indicateur de la mobilisation de l'électorat, la participation électorale est un facteur trop rarement pris en compte dans les analyses électorales. Dans le cadre de nos recherches, la participation

nous permet de mieux comprendre le comportement des Beaucerons vis-à-vis de la question nationale.

Lors des 12 scrutins généraux tenus au Québec de 1970 à 2003 (neuf élections générales et trois référendums), les électeurs de la région de la Beauce sont allés voter en moins grand nombre à huit reprises et plus souvent à quatre reprises (voir tableau 5 en annexe). Lorsque les Beaucerons ont manifesté de plus forts taux d'abstentionnisme, la question nationale constituait un enjeu important six fois sur huit (1970, 1976, 1980, 1992, 1994, 1995)<sup>14</sup>. Dans certains cas, la participation, bien qu'inférieure, est comparable à la moyenne québécoise, mais dans le cas du référendum de Charlottetown, de l'élection de 1994 et du référendum de 1995, les écarts sont frappants: 4,1 % d'écart en 1992, 4,6 % en 1994 et 2,8 % en 1995<sup>15</sup>. En contrepartie, lorsque les Beaucerons s'expriment en plus grand nombre que la moyenne nationale, la question nationale est un facteur négligeable. Il est aussi amusant de constater que les moments de grande participation électorale en Beauce coïncident avec le remerciement d'un gouvernement du PQ après deux mandats.

Ce rapport particulier des Beaucerons trouve étonnamment son explication dans le comportement électoral des anglophones du Québec auquel André Bernard s'est intéressé<sup>16</sup>. Dans son article, Bernard démontrait que les taux d'abstentionnisme étaient environ deux fois plus élevés chez les anglophones lors des élections provinciales (et plus élevés lors des élections fédérales), sauf lorsqu'un parti nationaliste présentait une « menace » pour ces électeurs; la mobilisation des anglophones devenant alors massive. Selon nous, les Beaucerons, comme les anglophones, n'apprécient guère la polarisation des options qu'entraîne le paradigme de la question nationale. Cependant, lorsque cette polarisation s'effectue, les Beaucerons préfèrent rester à la maison alors que les électeurs anglophones envahissent littéralement les bureaux de vote. Confrontés à un choix binaire, les Beaucerons penchent davantage pour l'option fédéraliste tout en étant moins nombreux à s'exprimer sur le sujet. La recherche d'une troisième voie, lorsque le spectre des options est plus ouvert, permettrait à des électeurs plutôt distants du débat national de sortir d'un duel d'où n'émerge pas vraiment de vainqueur.

### **Les idées derrière le vote**

Analyser le vote, ce n'est pas seulement comptabiliser patiemment les bulletins de vote et expliquer les variations dans leur répartition, c'est aussi tenter de saisir les intentions, les messages, les idées que les citoyens expriment lors de ces moments privilégiés que sont les élections générales.

Les données que nous venons de vous présenter incitent à la recherche de ces idées derrière le vote.

À la lumière de notre étude quantitative des grandes tendances du vote, nous sommes en mesure d'affirmer que les tiers partis populaires en Beauce, au courant de notre période d'étude, sont des tiers partis « de protestation » selon une typologie développée par Maurice Pinard<sup>17</sup>. Ces tiers partis de protestation sont, pour Pinard, peu idéologiques et s'appuient sur des griefs causant une insatisfaction généralisée mais, le plus souvent, passagère. Les tiers partis radicaux, quant à eux, ont une idéologie plus élaborée et prônent une redéfinition en profondeur de l'ordre social et rejoignent des électeurs qui étaient jusqu'alors sans voix (ex. : le PQ en 1970, le Parti vert du Québec (PVQ) et Québec solidaire (QS)). Or, il apparaît clairement qu'il y a rejet des tiers partis radicaux de la part de l'électorat beauceron lors des élections provinciales. Les tiers partis populaires en Beauce, de 1970 à 2003, sont des formations politiques qui se tiennent nettement à droite de l'échiquier politique et qui se caractérisent par le recours au populisme protestataire, une tendance politique qui dénonce la fracture entre le peuple et ses élites (ex. : l'ADQ, le RC, le PNP, l'UN à partir de 1973).

Notre étude quantitative est, à notre sens, parvenue à démontrer la vie parfois éphémère d'un tiers parti, mais aussi et surtout la récurrence du phénomène des tiers partis au Québec, plus particulièrement en Beauce. Cette récurrence marque, à l'échelle régionale, la recherche manifeste d'une troisième voie politique qui trouve écho dans l'appui substantiel pour les tiers partis. Pour mieux comprendre les tenants et aboutissants de cette recherche d'une troisième voie, un examen qualitatif s'impose. Nous avons donc choisi d'examiner, à travers une analyse de discours classique, les programmes politiques des quatre tiers partis de protestations populaires en Beauce lors de l'élection où ils ont recueilli l'appui le plus important dans la région (le RC en 1970, le PNP en 1976, l'Union nationale (UN) en 1976 et l'ADQ en 2003)<sup>18</sup>. De l'analyse des programmes électoraux de ces formations politiques ont émergé cinq grands thèmes, cinq idées maîtresses qui illustrent avec force le lien de parenté idéologique entre les tiers partis populaires en Beauce. Cette convergence idéologique a de quoi surprendre parce qu'elle s'effectue souvent dans un contexte de compétition entre les partis politiques (l'UN et le PNP en 1976, par exemple) mais, de surcroît, elle se produit parfois à près de 30 ans d'intervalle (le RC et l'ADQ sur la nécessité de rembourser la dette, par exemple). Ces grands thèmes se veulent en quelque sorte la matière première, la fibre qui caractérise les tiers partis « de droite protestataire » au Québec.

### **1) Décentralisation des pouvoirs et régionalisation**

Au cœur des programmes des tiers partis populaires en Beauce, entre 1970 et 2003, se trouve l'idée selon laquelle ce sont les régions qui s'avèrent les mieux placées pour décider de leur avenir. Autant le RC que l'UN, le PNP ou plus récemment l'ADQ ont critiqué le dirigisme et l'inefficacité de l'État québécois (et des divers gouvernements) lorsque venait le temps d'implanter certaines mesures de régionalisation, de décentralisation des pouvoirs. Ces critiques s'accompagnent d'un constat d'échec des politiques péquistes et libérales en ce domaine :

Les gouvernements ont discoursé jusqu'à plus soif en faveur des régions. Les structures administratives n'ont cessé de s'empiler. Mais force est de constater que les régions ne disposent toujours ni des pouvoirs requis pour leur développement, ni des moyens correspondants. Il est temps de cesser les palabres et de passer aux actes<sup>19</sup>.

Concrètement, les engagements électoraux sur la décentralisation des pouvoirs se caractérisent souvent chez les tiers partis par d'importants transferts d'argent de l'État québécois vers les municipalités ou les municipalités régionales de comté (MRC), comme le propose notamment le RC en 1970<sup>20</sup>. Le PNP, quant à lui, considère « comme l'une de ses tâches primordiales de revoir dans le sens d'une décentralisation accrue les rapports fiscaux entre les municipalités, le Gouvernement provincial et le Gouvernement fédéral »<sup>21</sup>. Selon cette conception de la décentralisation des pouvoirs, les problèmes spécifiques à une région seront résolus grâce à des solutions émanant des décideurs locaux. Cette idée, simple mais porteuse, émane spontanément des programmes des tiers partis.

### **2) Limitation du rôle de l'État**

Pour les tiers partis, l'État est jugé paternaliste et embourbé dans la lourdeur bureaucratique, ce qui nuit à son efficacité. Avec le temps, l'État s'est coupé des besoins réels de la base. Cette déconnexion entre l'État et la population est à l'origine d'une tension qui cause l'insatisfaction généralisée dont parle Pinard dans son modèle sur les tiers partis de protestation<sup>22</sup>. Dans le programme politique de l'ADQ, en 2003, la limitation du rôle de l'État s'inscrit dans un bilan de la Révolution tranquille :

Aujourd'hui, nos institutions publiques doivent-elles jouer le même rôle qu'il y a quarante ans? Ont-elles toutes leurs raisons d'être? Les citoyens du Québec sont maintenant prêts à remettre en question les modes d'intervention de l'État. Ils ressentent un profond besoin de changement tout en voulant éviter le piège de faire table rase du passé<sup>23</sup>.



Déjà, au milieu des années 1970, on retrouve l'idée, dans les programmes des tiers partis à l'étude, que « [l']appareil gouvernemental est devenu trop complexe, trop lourd, trop éloigné des citoyens »<sup>24</sup>. Pour augmenter l'efficacité des services publics, le privé est appelé à jouer un rôle accru là où agissait l'État auparavant. La concrétisation de cette idée d'efficacité prend différentes avenues selon les différentes formations politiques dont nous avons étudié le programme. Dans le programme créditiste, on propose dès 1970 un « refinancement progressif et [un] remboursement de la dette publique »<sup>25</sup>, élément important du programme adéquiste de 2003<sup>26</sup>. En 1976, l'Union nationale, jugeant les syndicats en partie responsables de l'inefficacité de l'État, souhaite s'attaquer au droit de grève des syndiqués et régionaliser la négociation des clauses normatives<sup>27</sup>.

Si les tiers partis souhaitent limiter le rôle de l'État, c'est pour accroître la participation du secteur privé dans des champs d'activité occupés par l'État (pensons aux garderies et aux cliniques de santé, par exemple). Ceci représente la deuxième facette de ce thème récurrent des tiers partis de droite protestataire.

### **3) Responsabilisation du citoyen et exercice des libertés individuelles**

Si, pour les tiers partis, l'État doit occuper un place moins importante dans la vie du citoyen, ce dernier est appelé à exercer davantage ses libertés individuelles. En décentralisant et en limitant le rôle de l'État, le citoyen est amené à combler le *vacuum* résultant de la réorganisation des responsabilités dans la Cité. Par exemple, le PNP a pour philosophie, en 1976, de mettre « au centre des rapports sociaux l'idée de sens des responsabilités ; il nous faut une société où l'on donne et non une société où l'on prend ; c'est là l'idée essentielle que propose le PNP à un univers qui est en train de céder aux convulsions du matérialisme débridé »<sup>28</sup>.

Variante selon les différents partis, ce thème de la responsabilisation du citoyen prend la forme d'un exercice dynamique de la liberté de choix des contribuables qui décideraient ainsi de la façon dont ils doivent gérer leurs services publics (ex. : bons d'éducation, choix des parents en matière de garderies, etc.).

### **4) Paradoxe changement/tradition**

Ce quatrième grand thème commun aux tiers partis porte à la fois sur la forme et sur le fond. Effectivement, tout en tablant sur le changement et le besoin de nouveauté par rapport aux « vieux partis », les tiers partis « de droite protestataire » se veulent les gardiens d'une certaine tradition, les porte-parole d'électeurs qui, justement, sont réticents au changement.

Dans le programme électoral de 2003, les adéquistes ne diagnostiquent-ils pas que « le Québec s'est modernisé intensément, au point de tourner le dos, très souvent, à de grands pans de ce qui le définissait jusqu'alors »<sup>29</sup>? Quant à elle, l'Union nationale parle, en 1976, d'avoir un gouvernement « conforme à nos traditions et à nos aspirations »<sup>30</sup>.

Ce paradoxe apparent entre volonté de changement et attachement à la tradition est dénoté par l'importance des thèmes de la famille (dans son sens traditionnel), du respect des autorités, de la réhabilitation des valeurs d'ordre, de respect et de travail dans les programmes des tiers partis. Par exemple, l'UN propose, en 1976, de créer des tribunaux familiaux en vue de régler les problèmes de la famille et de valoriser le rôle de la femme au foyer en lui versant une allocation proportionnelle au nombre d'enfants<sup>31</sup>. Ces positions plus conservatrices, voire traditionalistes dans certains cas, côtoient des projets qui, à l'opposé, paraissent davantage réformateurs. Pensons à la réforme du mode de scrutin qui se retrouve dans les programmes de l'UN, du PNP et de l'ADQ. Voilà, à notre sens, ce qui constitue le paradoxe changement/tradition.

### **5) Rôle secondaire de la question nationale**

À la lumière de notre analyse quantitative, il est bien compréhensible que la question de l'avenir constitutionnel du Québec soit volontairement reléguée au second plan par les tiers partis. Ces derniers n'ont aucunement intérêt à contribuer à polariser un débat qui devient souvent binaire. De façon générale, les tiers partis à l'étude sont des formations politiques fédéralistes, mais qui s'affichent ouvertement comme étant nationalistes. Cependant, il demeure toujours une ambiguïté qui se retrouve dans le cheminement des chefs et qui illustre, à notre avis, la force du paradigme souveraineté/langue qui conditionne la période 1970-2003 au Québec. Cette ambiguïté, c'est celle de Rodrigue Biron, chef démissionnaire de l'UN en 1980, qui fera campagne pour le « Oui ». C'est aussi celle du créditiste Camil Samson, qui ira du côté du « Non » au référendum de la même année. Dans les deux cas, la polarisation des options politiques aura raison de leur formation politique. Cette ambiguïté, on la constate, bien sûr, sur la route qui a mené Mario Dumont de la commission jeunesse du PLQ de Robert Bourassa à la tête d'une formation politique autonomiste.

### **Conclusion**

Que retenir, finalement, du phénomène des tiers partis en Beauce? Plusieurs éléments qui, bien que notre étude se soit intéressée directement

à cette région du Québec, ne sont pas inutiles pour analyser la nouvelle donne politique québécoise. Nous croyons que l'appui aux tiers partis en Beauce a pour fonction d'exprimer un sentiment d'aliénation régionale envers le gouvernement du Québec. Bien entendu, il convient de demeurer prudent et d'éviter les simplifications à outrance; il reste que les «grands» partis politiques obtiennent une adhésion de la majorité des électeurs beaucerons. Cependant, ils ne parviennent pas à polariser aussi fortement les options politiques en Beauce que dans l'ensemble du Québec.

Les grandes formations politiques «institutionnalisées» seraient identifiées par un nombre important de Beaucerons comme les porte-étendards d'un État québécois jugé envahissant et inefficace. Peut-on voir dans cette Beauce des tiers partis le rejet d'une culture politique à la «sauce montréalaise» qui ne colle pas à la réalité de plusieurs électeurs de la Beauce et du ROQ (*Rest of Quebec*)? Plus que jamais, cette question se pose avec force. La pertinence d'une étude sur ce clivage entre la métropole, la capitale et le Québec des régions s'impose bien au-delà de ce que certains seraient tentés d'identifier à des clichés médiatiques. Si les grands partis qui aspirent au pouvoir ont besoin des électeurs des villes, les tiers partis de protestation n'auraient-ils pas trouvé un filon d'or dans les régions du Québec? Dans ce contexte, l'étude des comportements électoraux des banlieusards pourrait présenter des pistes de réflexion des plus intéressantes dans le contexte politique actuel.

**Tableau 1**

Résultats aux élections provinciales dans l'ensemble du Québec, 1970-2003 (en %)

Année	PNP	RC	UN	ADQ	PQ	PLQ	% PART.
1970		11,2	19,6		23,1	45,4	84,2
1973		9,9	4,9		30,2	54,7	80,4
1976	0,9	4,6	18,2		41,4	33,8	85,3
1981			4,0		49,3	46,1	82,5
1985					38,7	56,0	75,7
1989					40,2	50,0	75,0
1994				6,5	44,8	44,4	81,6
1998				11,8	42,9	43,6	78,3
2003				18,2	33,2	46,0	70,4

Sources : Directeur général des élections du Québec, *Rapport des résultats officiels du scrutin de 1970, 1973, 1976, 1981, 1985, 1989, 1994, 1998 et 2003.*

**Tableau 2**

Résultats aux élections provinciales en Beauce, 1970-2003 (en %)

Année	PNP	RC	UN	ADQ	PQ	PLQ	% PART.
1970		39,0	29,4		5,9	25,7	81,1
1973		33,1	6,5		12,0	48,5	81,5
1976	36,1	1,3	12,2		21,1	29,2	84,6
1981			7,2		47,9	44,3	84,0
1985					36,1	60,8	79,5
1989					26,4	65,7	74,6
1994				0	45,0	45,7	76,9
1998				14,0	37,8	47,3	77,7
2003				42,2	15,1	41,8	74,3

Sources : Directeur général des élections du Québec, *Rapport des résultats officiels du scrutin de 1970, 1973, 1976, 1981, 1985, 1989, 1994, 1998 et 2003.*

**Tableau 3**

Députés élus selon l'appartenance politique Beauce/Québec, 1970-2003

Appartenance politique	« Grands partis »	Tiers partis	Total
Nombre de sièges (Beauce)	21	6	27
% de sièges (Beauce)	77,8	22,2	100
Nombre de sièges (Québec)	1 028	44	1 072
% de sièges (Québec)	95,9	4,1	100

Sources : Directeur général des élections du Québec, *Rapport des résultats officiels du scrutin de 1970, 1973, 1976, 1981, 1985, 1989, 1994, 1998 et 2003*.

**Tableau 4**

Estimations des votes référendaires chez les francophones : comparaison Beauce/Québec, 1980-1995 (en %)

Année	Option souverainiste			Option fédéraliste		
	Beauce	Québec	Écart +/-	Beauce	Québec	Écart +/-
1980	42,1	48,0	-5,9	57,9	52,0	+5,9
1992	55,1	67,4	-12,3	44,9	32,6	+12,3
1995	43,8	60,0	-16,2	56,2	40,0	+16,2

Sources : Directeur général des élections du Québec, *Rapport des résultats officiels des référendums de 1980, 1992 et 1995* et Pierre Drouilly, « La polarisation linguistique du vote : une constante de l'histoire électorale du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 5, n° 2 (1997), p. 20-41.

**Tableau 5**

Participation électorale lors des élections provinciales et référendums :  
comparaison Beauce/Québec, 1970-2003 (en %)

Année	Taux de participation		
	Beauce	Québec	Écart +/-
1970	82,2	84,2	-2,0
1973	81,6	80,4	+1,2
1976	84,4	85,3	-0,9
1980	85,2	85,6	-0,4
1981	83,5	82,5	+1,0
1985	79,6	75,7	+3,9
1989	74,6	75,0	-0,4
1992	78,7	82,8	-4,1
1994	77,0	81,6	-4,6
1995	90,7	93,5	-2,8
1998	77,7	78,3	-0,6
2003	74,3	70,4	+3,9

Sources : Directeur général des élections du Québec, *Rapport des résultats officiels du scrutin de 1970, 1973, 1976, 1981, 1985, 1989, 1994, 1998 et 2003* et Directeur général des élections du Québec, *Rapport des résultats officiels des référendums de 1980, 1992 et 1995*.

## Notes

1. Alain Combres, « La question linguistique et les partis politiques québécois (1960-1990) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, n° 1 (1999), p. 115-122.
2. Wheeler Dupont, « Histoire de l'Action libérale nationale », *Action nationale*, vol. 95, n° 1, janvier 2005, p. 90-114.
3. Sur la question des tiers partis au Canada, il convient de mentionner l'ouvrage fondateur de Maurice Pinard, *The Rise of a Third Party: a Study in Crisis Politics* (1971), qui traite principalement de la montée du Parti créditiste au Canada au début des années 1960. Plusieurs articles, écrits en réaction à la publication de cet ouvrage, ont d'ailleurs animé les pages de la *Revue canadienne de science politique*, mais en traitant de la question des tiers partis au niveau fédéral et provincial : Maurice Pinard, « Third Parties in Canada Revisited. A Rejoinder and Elaboration of the Theory of One-Party Dominance », *Revue canadienne de science politique*, vol. 6, 1973, p. 439-460 ; Graham White, « One-Party Dominance and Third Parties: The Pinard Theory Reconsidered », *Revue canadienne de science politique*, vol. 6, 1973, p. 399-421 ; André Blais, « Third Parties in Canadian Provincial Politics », *Revue canadienne de science politique*, vol. 6, 1973, p. 422-438.
4. L'expression « système partisan » est tirée de l'ouvrage de Vincent Lemieux, *Systèmes partisans et partis politiques*, Sillery, Presse de l'Université du Québec, 1985, 275 p. Elle désigne les différents systèmes de partis politiques, la nature des diverses configurations partisans qui déterminent « le contrôle des mandats d'autorité » dans un système politique donné (p. 48). Le monopartisme, le bipartisme, le tripartisme ou encore le pluripartisme sont des exemples de systèmes partisans.
5. Cet article est tiré de mon mémoire de maîtrise en histoire : Guillaume Breault-Duncan, *Identité régionale et tiers partis : la Beauce du Ralliement créditiste à l'Action démocratique du Québec, 1970-2003*, mémoire de maîtrise (histoire), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2006.
6. France Bélanger et autres, *La Beauce et les Beaucerons : portraits d'une région, 1737-1987*, Saint-Joseph-de-Beauce, Société du patrimoine des Beaucerons, 1990.
7. Madeleine Ferron et Robert Cliche, *Les Beaucerons ces insoumis : petite histoire de la Beauce, 1735-1867*, Montréal, Hurtubise HMH, 1974.
8. Des scènes se déroulèrent sur le parvis des églises, des registres scolaires furent volés, des écoles furent saccagées ou brûlées, des épisodes de charivari eurent lieu. Pour plus d'information sur la « guerre des éteignoirs », voir : Andrée Dufour, *Histoire de l'éducation au Québec*, Montréal, Boréal, 1997.
9. André Billette et Mario Carrier, « Régulation socio-identitaire des activités économiques beauceronnes », *Recherches sociographiques*, vol. XXIV, n° 2 (1993), p. 261-277.
10. Par l'expression « grands partis », nous référons à des formations politiques institutionnalisées appelées à former le gouvernement ou l'opposition officielle alors que par l'expression « tiers partis », nous entendons des formations politiques qui ne forment ni le gouvernement ni l'opposition officielle en chambre à la suite d'un scrutin général. Il faut comprendre que, dans certains cas, ce statut peut évoluer de l'un vers l'autre.
11. Il convient de rappeler que le référendum de 1992 sur les accords de Charlottetown était un référendum pancanadien. Au Québec, ce référendum a été administré par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ). C'est à partir des données du DGEQ que Drouilly a établi ses estimations.

12. Pierre Drouilly, « La polarisation linguistique du vote : une constante de l'histoire électorale du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 5, n° 2 (1997), p. 20-41.
13. Une intéressante étude relativement récente, qui porte sur le lien entre la langue et les comportements électoraux au Québec, le démontre à nouveau avec force : Pierre Serré, *Deux poids, deux mesures : l'impact du vote des non-francophones au Québec*, Montréal, VLB, 2002.
14. L'importance de la question nationale lors des trois référendums portant sur l'avenir constitutionnel du Québec (1980, 1992, 1995) n'est pas à démontrer. L'élection de 1970, qui voit le PQ, tiers parti radical issu du RIN, faire son apparition sur la scène politique, est animée par le thème de la question nationale. Aussi, les élections de 1976 et de 1994, où le PQ prend l'engagement (et doit le défendre devant l'électorat et des adversaires) de tenir, lors d'un éventuel mandat, un référendum sur la souveraineté, sont des scrutins où la question nationale a été un enjeu électoral nettement plus important que pour les scrutins de 1973, 1981, 1985, 1989, 1998 ou encore 2003.
15. Il faut prendre en compte que, contrairement aux écarts qui peuvent être très marqués en ce qui a trait à l'appui populaire entre différents partis politiques, par exemple, les écarts relatifs à la participation électorale peuvent varier de quelques points seulement et être significatifs.
16. André Bernard, « L'abstentionnisme des électeurs de langue anglaise du Québec », dans Daniel Latouche, Guy Lord et Jean-Guy Vaillancourt (dir.), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, p. 155-166.
17. Maurice Pinard, « Third Parties in Canada Revisited. A Rejoinder and Elaboration of the Theory of One-Party Dominance », *Revue canadienne de science politique*, vol. 6 (1973), p. 439-460.
18. Les quatre documents analysés sont :  
 Ralliement créditiste du Québec, « Le programme électoral du Ralliement créditiste du Québec », dans Paulo Picard et Guy Desrosiers (dir.), *Les programmes électoraux de 1970*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1989, p. 105-115.  
 Parti national populaire, « Le programme électoral du Parti national populaire : Manifeste pour un projet national », dans Michel Lévesque, Paulo Picard et Guy Desrosiers (dir.), *Les programmes électoraux des élections provinciales du 29 octobre 1973 et du 15 novembre 1976*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1992, p. 223-248.  
 Union nationale, « Le programme électoral de l'Union nationale : C'est le temps de l'Union nationale », dans Michel Lévesque, Paulo Picard et Guy Desrosiers (dir.), *Les programmes électoraux des élections provinciales du 29 octobre 1973 et du 15 novembre 1976*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1992, p. 339-355.  
 Action démocratique du Québec, *Pour un gouvernement responsable. Plan d'action pour un premier mandat de l'Action démocratique du Québec*, Québec, Conseil préélectoral de l'Action démocratique du Québec, 2003.
19. *Ibid.*, p. 26.
20. Ralliement créditiste du Québec, *loc. cit.*, p. 107.
21. Parti national populaire, *loc. cit.*, p. 228.
22. Maurice Pinard, *loc. cit.*
23. Action démocratique du Québec, *op. cit.*, p. 5.



24. Parti national populaire, *loc. cit.*, p. 228.
25. Ralliement créditiste du Québec, *loc. cit.*, p. 107.
26. Action démocratique du Québec, *op. cit.*, p. 72.
27. Union nationale, *loc. cit.*, p. 343.
28. Parti national populaire, *loc. cit.*, p. 237.
29. Action démocratique du Québec, *op. cit.*, p. 5.
30. Union nationale, *loc. cit.*, p. 355. Sur ce même point, voir aussi Action démocratique du Québec, p. 5, 49 et 53; Ralliement créditiste, p. 108 et 111.
31. Union nationale, *loc. cit.*, p. 344.